

03.02.2009 – 08:45 Uhr

Société Suisse d'Odonto-stomatologie: Traitement du canal radiculaire : lorsque la douleur dentaire devient insupportable

Berne (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100007849/> -

Lorsque la douleur dentaire devient insupportable, la cause se situe généralement à l'intérieur de la dent. Dans ce cas, le médecin-dentiste peut poser le diagnostic d'une inflammation aiguë du nerf dentaire (pulpite) ou de la mort (nécrose) du nerf de la dent; il faudra alors entreprendre le traitement du canal radiculaire.

A l'intérieur d'une dent, on trouve un système canalaire subdivisé en plusieurs branches contenant un tissu vivant (la pulpe) constitué de nerfs et de vaisseaux. La partie externe de la dent en assure la protection. Lorsque la substance dentaire solide a subi des dommages ou a été détruite, la pulpe peut s'enflammer. Les bactéries provenant d'une carie non soignée, de fissures ou d'accidents sont presque toujours en cause.

Une conséquence possible est la destruction de la pulpe dentaire (" dent morte "). Lorsque des bactéries se propagent à l'intérieur de la dent en direction de l'os de la mâchoire, les défenses propres de l'organisme réagissent soit sous la forme d'une encapsulation (granulome ou kyste), soit par la formation de pus au niveau de la pointe de la racine (abcès). Le traitement du canal radiculaire représente l'ultime possibilité de conserver la dent atteinte. En cas d'échec, la dent devra être extraite et la brèche ainsi formée devra être comblée par un implant, un pont (bridge) ou une prothèse.

Les signes typiques d'une inflammation de la pulpe sont les suivants :

- sensibilité augmentée à la température (chaud / froid)
- douleurs dentaires à la mastication
- coloration grisâtre de la couronne de la dent
- douleurs et / ou gonflement au niveau de la racine de la dent

Le médecin-dentiste nettoie et élargit chimiquement (avec des solutions de rinçage) et mécaniquement (avec des instruments) les canaux radiculaires concernés. Ils peuvent ensuite être obturés avec des matériaux adéquats. Le traitement radiculaire sera terminé par la restauration de la couronne de la dent. Il est souvent indiqué de recourir à la réalisation de couronnes prothétiques partielles ou totales, une grande partie de la substance dentaire d'origine ayant été perdue.

Les chances de succès d'un traitement radiculaire et les conditions de prise en charge du traitement par l'assurance maladie ou accident sont décrites dans une brochure d'information pour les patients publiée conjointement par la SSO et la Société Suisse d'Endodontologie.

Contact:

Felix Adank

Service de presse et d'information de la SSO

Tél. : +41/31/310'20'80

Internet : www.sso.ch / www.endodontology.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007849/100577111> abgerufen werden.